

Problèmes particuliers

650. La population de nos pénitenciers est extrêmement variée: elle comprend des individus dont les antécédents sont très différents et qui exigent une large gamme de programmes de traitement. Toutefois, jusqu'à ce jour le SCP n'a absolument pas réussi à mettre au point des programmes de traitement spécialisés pour les divers genres de détenus. La création d'établissements à sécurité maximale, moyenne et minimale au début des années 1960 a marqué une première étape dans cette voie, mais ce programme n'a connu aucune suite.

651. A un moment donné il existait à Matsqui en Colombie-Britannique un établissement destiné aux toxicomanes. Par ailleurs, les établissements de Drumheller, Warkworth, Cowansville et Springhill devaient à l'origine accueillir des catégories de détenus bien précises, soit Y (les jeunes) et A (certains groupes d'adultes). Mais ces programmes ont été mis de côté et le SCP n'en a pas lancé d'autres pour les remplacer. Nos pénitenciers comptent donc un très grand nombre de détenus qui ne reçoivent pas le traitement dont ils ont besoin et qui, par conséquent, sont susceptibles de récidiver. Les types de détenus auxquels nous faisons allusion ici sont les détenues de sexe féminin, les jeunes détenus, les délinquants sexuels, les détenus souffrant de maladies mentales et les toxicomanes. Les détenus difficiles et les cas de dissociation pour fins de protection posent aussi des problèmes particuliers.

Les femmes détenues

652. Le régime d'institutions pénitentiaires constitue l'un des seuls secteurs au Canada où les femmes jouissent, bien malgré elles, d'un statut égal à celui des hommes. L'égalité nominale se traduit cependant en injustice. Mais à moins que l'injustice ne devienne absolue, l'égalité cesse et se transforme en discrimination flagrante quand il s'agit d'assurer aux femmes un traitement positif, des loisirs, des programmes, des installations essentielles et de l'espace.

653. Bien que leurs besoins essentiels en matière de soins médicaux, psychiatriques et dentaires ainsi qu'au chapitre du travail, des loisirs et des possibilités d'emploi correspondent à ceux des détenus masculins la nature des infractions pour lesquelles elles sont condamnées ainsi que leur comportement dans les pénitenciers sont complètement différents et il n'est pas nécessaire qu'elles soient incarcérées dans des établissements à sécurité maximale comme il en existait en 1835.

654. Le seul établissement fédéral à accueillir des femmes, se situe à Kingston et a été construit il y a un demi-siècle sur le même modèle que tous les pénitenciers à sécurité maximale pour hommes construits depuis cent ans. Les autorités correctionnelles et le personnel de l'établissement jugeaient déjà, lors de son ouverture, qu'il ne correspondait pas aux besoins des femmes et en ont recommandé la fermeture. Un Commissaire a déclaré que cet établissement n'était pas «digne de recevoir des ours, encore moins des femmes». Le directeur actuel, Douglas Chinnery a affirmé, devant le Sous-comité, que chaque fois qu'on propose des solutions de rechange à la Prison des femmes, la réaction est invariablement la même:

«Nous y réfléchissons lorsque viendra le moment de prendre une décision quant à l'avenir de la Prison des femmes, mais en attendant, nous ne savons pas très bien ce que va devenir cet établissement.»

655. Il a aussi déclaré:

«Et j'ajouterai une chose: en 1948, lorsque je suis entré comme gardien au pénitencier de Kingston, j'ai demandé à un collègue: 'Qu'est-ce que cette bâtisse